

B l'écho de Biviers

#08 - JUIN 2024

mairie-biviers.fr



P.6

Partenariat
Biviers EPAE

P.15

Nos déplacements,
mobilités actives

P.16

Clément Colomby
un champion à l'école
de Biviers

ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

État civil depuis le 20/10/2023 :

4 naissances dont :

PARA LANDELLE Mathilde,
le 27 octobre 2023

1 mariage

Pas d'autorisation

Décès

M. DAVID Roger, le 15/11/2023

M. PÉRÉE Jacques, le 29/11/2023

M. COLLET Gerhard, le 25/12/2023

Mme MAURY Nicole, le 2/01/2024

M. GRACIA Henri, le 15/01/2024

Mme MONCHOIX Nicole née HESS,
le 23/01/2024

M. CLÉMENT Guy, le 8/02/2024

M. MILLAUD André, le 6/03/2024

Mme BERNARD-PEYRE Solange née
DAUGERON, le 27/03/2024

Mme SOLIER Séverine, le 05/10/2023

INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45

Site : www.mairie-biviers.fr

Email : contact@mairie-biviers.fr

bibliotheque@mairie-biviers.fr

service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints,
reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale en gérontologie

Sur rendez-vous à la mairie de Biviers

Conciliatrice-médiatrice de justice

Mairie de Saint-Ismier

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e mercredis
du mois de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 52 52 25.ou

michele.guille@conciliateurdejustice.fr

Avocat-conseil Mairie de Saint-Ismier

1^{er} mardi du mois de 17 h à 19 h

sur RDV au 04 76 52 52 25.

NUMÉROS UTILES

Assistants sociaux

Assistants sociaux

Centre médico social de Villard-Bonnot -
19 avenue du Général Miribel -

38190 Bernin - Tél. 04 56 58 16 91.

Le service Autonomie vous accueille
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30 (accueil télépho-
nique fermé l'après-midi)

Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi

de 16 h 45 à 18 h 30

Mercredi de 11 heures à 12 h 30

et de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 15 h 45 à 18 h

Samedi de 11 h à 12 h

Déchetterie Saint-Ismier

Du lundi au dimanche

de 8 h 30 à 17 h 45

Fermée les jours fériés

Ramassage des ordures ménagères

Lundi : containers gris **jeudi**

Mardi : containers verts **vendredi**

En cas de jour férié le ramassage
est reporté au mercredi de la même
semaine

Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores

Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Pharmacies de garde

www.servigardes.fr

Tél. 0825 74 20 30 (0,15 €/minute)

Tél. 04 38 72 94 30

Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7 j/7 et 24 h/24

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

En cas de sinistre, appeler le 18

Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

Comité de rédaction :

A. Seltz-Bouvier, M. Arndt, C. Bloch

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk
(produit à partir de fibres
100 % recyclées) avec
des encres végétales.



L'antenne des antennes

Deux projets d'antennes relais ont été à nouveau proposés sur Biviers par les opérateurs téléphoniques, suscitant immédiatement de multiples réactions et oppositions. Un projet de Free, sur le stade Serge Kampf, a fait l'objet d'un DIM (Dossier Information Mairie) pour lequel le registre des observations a été transmis à l'opérateur et la DP (Déclaration Préalable) est en cours d'instruction auprès de notre service urbanisme. L'autre projet, de Bouygues, est identique à celui déjà présenté en 2023 sous la route de Meylan en limite de Saint-Ismier ; la demande de DP vient d'être refusée par la mairie.

Dans l'écho de juin 2023 Stéphane Tanzarella-Paganon et moi-même avons déjà exprimé comment étaient gérés ces sujets par la Municipalité. Ceux-ci resteront très prégnants du fait du développement de la 5G et de la loi qui favorise l'installation de ses antennes. Dès lors la seule latitude que nous ayons est soit d'engager des discussions avec les opérateurs accommodants pour trouver les solutions et emplacements les « moins pires » soit, face à ceux qui tentent de nous imposer sans concertation leur solution, nous opposer de la seule façon possible : en refusant l'autorisation d'urbanisme, comme nous venons de le faire pour Bouygues, sachant que cela ouvre souvent la voie à des contentieux.

Toujours au sujet des contentieux, j'avais dans une récente lettre au Biviérois expliqué comment un jugement de la cour d'appel de Lyon défavorable à l'Etat et à la commune allait nous conduire à supprimer un chemin piéton utilisé depuis toujours.

La bonne nouvelle est que l'État a exprimé son soutien à l'action municipale en se pourvoyant en cassation contre ce jugement. L'histoire de ce chemin n'est donc peut-être pas terminée...

Les élections se profilent alors que partout dans le monde et même en Europe les ressentiments, les clivages, l'extrémisme, voire les guerres s'exacerbent et que les démocraties sont fragilisées. Il nous appartient par notre vote d'exprimer notre attachement au système démocratique et à nos valeurs de tolérance et de tempérance. Nous vous espérons donc nombreux le 9 juin devant les urnes pour que Biviers une fois encore puisse recevoir la Marianne du civisme.

A très bientôt donc !

Votre Maire,

Thierry Ferotin

sommaire

04 // Rétrospective en images

06 // Vie municipale

- > Partenariat Biviers EPAE
- > Bientôt un centre de santé à Biviers
- > Anne-Sophie Lesur, nouvelle directrice générale des services
- > Commémoration des 80 ans de la Libération

08 // Environnement Urbanisme

- > Cartographie
- > Damien Strippoli, un nouvel agent aux services techniques
- > Réception de l'extension du cimetière

10 // Budget

- > Arrivée de Philippe Sion au service comptabilité
- > Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

12 // Séniors et CCAS

- > Nouveau ! Maison Sport-santé Prescri'bouge dans le Grésivaudan
- > Les sorties cinéma
- > Le soutien des proches aidants
- > Atelier Prévention des chutes
- > Une nouvelle centenaire à Biviers
- > Les ateliers Mémoire

14 // Travaux

- > Mobilités Témoignage
- > Malgré la pluie, beau succès de la manifestation "L'école à vélo"
- > Nos déplacements, mobilités actives

16 // Enfance Jeunesse Scolaire

- > Clément Colomby un champion à l'école de Biviers
- > Du nouveau sur l'aire de jeux sous l'école
- > Le centre de loisirs en février
- > Permanences écoute Collégiens et Lycéens

18 // Culture & Bibliothèque

- > Une jeune Biviéroise, Typhen Mihinto
- > La conteuse Nadine Walsh
- > Le tableau de la Sainte famille quitte l'église pour restauration
- > Coups de cœur
- > Le Printemps du livre

20 // Intercommunalité

- > Participez à l'enquête sur l'autopartage
- > Le Parc de Chartreuse
- > Le Songe d'une nuit d'été

21 // Vie associative

- > Remise d'un drapeau à l'UNC
- > On a fait la fête avec le Sou des écoles !
- > Biviers en fête
- > Maison pour tous
- > Une conférence pleine d'étoiles !
- > Une initiative pour promouvoir l'inclusion à l'école
- > Concert des grands élèves
- > Localiti
- > L'association Adameb

#08 Rétrospective en images

Carnaval



Fête de la nature et des oiseaux

**Beau succès de l'édition 2024.
Des animations ludiques, pédagogiques
et culturelles pour tous les âges**



Fresque réalisée par Nesta à l'école élémentaire
Inauguration le 13 juin 2024



Concert de jazz « Les Allées chantent »
Duo Noé Reine et Malcom Potter



Le Théâtre sous la dent
a joué deux pièces à la salle polyvalente



Cérémonie des vœux du Maire
Le conseil municipal des enfants
présentent ses vœux « olympiques »



Partenariat Biviers EPAE



C'est sous le parrainage du Général d'armée aérienne (2S) André Lanata, ancien Chef d'État-Major de l'Armée de l'Air et de l'Espace et ancien Commandant Suprême Allié Transformation que le 13 mars, la commune de Biviers et l'Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE) ont conclu un partenariat dont l'un des objectifs est la transmission mémorielle aux plus jeunes.

Sur le monument aux Morts de Biviers figurent, un Compagnon de la Libération, Jean Silvy, ainsi que le sous-lieutenant Bernard Silvy, aviateur, mort pendant la guerre d'Algérie.

Biviers compte un héros de l'Escadrille Normandie Niemen de la famille Paulze d'Ivoy de la Poype, ainsi qu'un membre de la famille Silvy qui a commandé l'EPAE. Depuis plusieurs années Biviers accueille des manifestations

militaires mémorielles qui attirent un grand nombre d'habitants, auxquelles participent régulièrement fanfare et chorale de l'EPAE.

C'est donc tout naturellement que, sous l'impulsion conjuguée de la municipalité de Biviers et de l'UNC Alpes-Chartreuse, ce 13 mars 2024, le colonel Isabelle Ménager, commandant de l'EPAE et Thierry Ferotin, Maire de Biviers ont conclu ce partenariat. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de l'EPAE où les quelque 700 élèves, les cadres militaires et le corps enseignant étaient présents, rejoints par les invités. Parmi les invités Biviérois présents, on peut citer le général de corps d'armée aérienne Silvy, qui a commandé l'EPAE ainsi que des élèves du Conseil Municipal des Enfants de Biviers.



*De gauche à droite :
Colonel Isabelle Menager, Thierry Ferotin, Maire de Biviers, Joëlle Hours Conseillère départementale, Dominique Bonnet, maire de Montbonnot, Sandrine Chaix, Conseillère régionale*



Bientôt un centre de santé à Biviers

La pharmacie de Biviers est actuellement située dans une ancienne maison d'habitation qui n'est pas très adaptée à son activité et l'accès du cabinet médical est difficile pour des personnes à mobilité réduite. Aussi les deux pharmaciennes, Mesdames Huascar et Odobez, ont acquis un terrain sur la RD 1090 et ont entrepris la construction d'un bâtiment qui accueillera le futur centre de santé de Biviers. Celui-ci sera composé d'une pharmacie au rez-de-chaussée et de six locaux destinés à des professionnels de santé à l'étage, dont un destiné au Dr. Claire Portal, médecin de Biviers. Les cinq autres sont actuellement disponibles. Si vous êtes un professionnel de santé et que vous êtes intéressé par la location d'un local, vous pouvez contacter Madame Odobez au 07 71 80 57 71.



Anne-Sophie Lesur, nouvelle directrice générale des services



Après 7 années passées à servir la Mairie de Biviers, le directeur général des services Loïc Marissal a quitté ses fonctions et rejoint la Mairie de Bernin. Une nouvelle directrice générale des services, Anne-Sophie Lesur, a donc été recrutée. De formation juridique, elle intervient dans les collectivités depuis 19 ans. Sa carrière a démarré au sein de la Communauté d'agglomération de la Région dieppoise où elle était responsable de l'administration générale et des marchés publics ; à l'occasion de la prise de compétence tourisme par l'intercommunalité, elle découvre ce domaine et s'y consacrera jusqu'en 2018 en tant que fonctionnaire et en tant que consultante en Polynésie française, à Sète, en Martinique et en Guyane. Décidée à retrouver une équipe et une institution, Anne-Sophie Lesur intègre durant deux ans le CCAS de la Ville de Grenoble comme cheffe de projet innovation, puis comme directrice en charge des ressources humaines. Elle assure ensuite des missions internes au sein de la Mairie de Domène, l'occasion pour elle de préparer examen professionnel et concours. Après un an en tant que directrice générale des services adjointe et directrice du CCAS du Touvet, elle aspire à une stabilité et rejoint les équipes de la Mairie de Biviers. Elle a profité de sa première maternité pour passer un CAP de pâtisserie en candidature libre, métier qu'elle a exercé deux ans en Martinique en parallèle de ses missions de conseil. Dès son arrivée, Anne-Sophie Lesur a mis ses nombreuses compétences au service de la commune et gère avec efficacité les multiples missions de son poste.

Commémoration des 80 ans de la Libération

Après l'obtention de la labellisation 2024 de l'Onac (Office national des combattants et des victimes de guerre) et de la préfecture, la cérémonie de commémoration du 8 mai à Biviers a été l'occasion d'évoquer la Résistance dans le Grésivaudan. Suite à la cérémonie devant le monument aux morts, trois conférences ont rempli la salle Charpentier.

Le lieutenant-colonel Deleuze a présenté la Compagnie Stéphane et son chef Étienne Poitou qui arrive comme instructeur dans les maquis du Grésivaudan, et prend le pseudonyme de Stéphane. La zone d'action de la compagnie va de Froges à Uriage et après le débarquement, ses hommes attaquent le château d'Uriage.

Ensuite, le général Kuttlein qui a vécu longtemps à Biviers, a évoqué la mémoire de son père, membre de l'armée russe en 1942 et fait prisonnier par l'armée allemande. Comme il parlait l'allemand, il est envoyé à Grenoble avec d'autres prisonniers, d'où il s'évade et rejoint la Compagnie Stéphane. Il termine la guerre chez les Chasseurs alpins, en Maurienne, et obtient la Croix du combattant. Cette existence hors du commun lui a donné un très grand humanisme teinté de beaucoup d'humour.

Enfin, le général Dominique Vidal, ancien pharmacien et chef des armées, a rendu hommage au médecin chef Jean Toureng de l'hôpital militaire de La Tronche sous l'Occupation, qui a eu la délicate mission de travailler avec les Allemands tout en aidant les résistants, en leur procurant du matériel ou des vivres. Il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 6 février 1950 pour son action. Il est mort centenaire, le 24 avril 1994, dans l'oubli.

En complément de ces présentations, une exposition a retracé les temps forts de la Résistance en Grésivaudan dans la salle polyvalente.



Cartographie

des Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ZAENR) à BIVIERS : Pourquoi ? Quand ? Comment ?



Stéphane
Tanzarella-Paganon,
Adjoint au Maire délégué
Environnement-Urbanisme

La loi Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 prévoit que les communes françaises identifient des ZAENR. Afin d'aboutir à une cartographie de ces zones à fort potentiel sur notre territoire, nous avons choisi de vous proposer une **consultation en ligne** via une page internet dédiée, la plateforme QUASEO indiquée dans cet article.



POURQUOI identifier des ZAENR à Biviers ?

Il existe **sept catégories d'énergies renouvelables** mais toutes ne sont pas nécessairement valorisables à Biviers, c'est l'objet de la cartographie ouverte à toute proposition.

- **l'énergie hydroélectrique** utilisant l'énergie fournie par les mouvements de l'eau
- **l'énergie éolienne** (terrestre et en mer) utilisant le vent pour la production d'électricité ;
- **l'énergie solaire** (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) utilisant le rayonnement solaire pour la production d'électricité et de chaleur ;
- **l'énergie de la géothermie** utilisant la chaleur du sous-sol, pour les besoins en chaud et en froid d'un bâtiment, voire pour de la production d'électricité ;
- **l'énergie ambiante**, énergie emmagasinée dans l'air ambiant, dans les eaux de surface ou usées, et utilisée pour les besoins en chaud et en froid d'un bâtiment, via des pompes à chaleur aérothermiques ;
- **l'énergie issue des gaz de décharge** ou des stations d'épuration ;
- **l'énergie de la biomasse** pour la production de chaleur, d'électricité ou de gaz renouvelable.

L'intérêt des ZAENR pour la commune est de pouvoir **facilement identifier** le zonage pour des projets qui seraient situés en ZAENR et qui feront l'objet, comme le prévoit la législation, **d'avantages en termes de délais d'instruction** et/ou de **soutiens financiers**. Il s'agit donc de soutenir et d'accompagner des porteurs de projets dans ces domaines, mais toujours en cohérence avec nos documents d'urbanisme, tels que notre **Plan Local d'Urbanisme**. Par conséquent, les projets situés ou non en ZAENR seront soumis aux mêmes procédures réglementaires et pourront par la suite **être autorisés ou pas**.

COMMENT se fera la concertation publique via QUASEO ?

La présente concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis afin d'aider les élus de Biviers à faire remonter les propositions de délimitations de ZAENR qui seront ensuite validées en conseil municipal.

Cependant, ces propositions de cartographie et de zonages, après consultations du public, ne seront pas contraignantes mais permettront simplement d'identifier des territoires avec un enjeu potentiel lié à une énergie renouvelable.

L'ébauche de cartographie qui est proposée sur QUASEO est un **document de travail** destiné à la population qui identifie d'ores et déjà des zones avec des enjeux de **panneaux photovoltaïques** (soit en toiture, soit en ombrières, soit au sol) ainsi que **d'autres énergies renouvelables** telles que la biomasse par exemple.

Elles peuvent porter sur **tous les types de foncier**, public comme privé.

QUAND se fera la concertation sur les ZAENR ?

La commune de Biviers lance une concertation par internet via QUASEO jusqu'au 30 JUIN 2024.

Les citoyens sont invités à faire part de leurs avis et propositions :

- **par courriel** : accueil@mairie-biviers.fr
- **via la plateforme QUASEO directement** : <https://biviers-zaenr.quaeso.io>



Damien Strippoli, un nouvel agent aux services techniques



Depuis le 1^{er} mars 2024, la commune de Biviers est heureuse de compter parmi ses effectifs un nouveau responsable adjoint des services techniques/entretien des locaux en la personne de Damien Strippoli, placé sous l'autorité de Christian Jail désormais responsable. Damien Strippoli dispose d'une expérience de 3 ans au sein de la régie des Eaux de Grenoble Alpes Métropole, ce qui lui a permis de découvrir le service public ; sa mobilité au sein de la Mairie de Biviers était principalement motivée par une volonté d'être davantage à proximité des administrés et d'appréhender un périmètre d'action plus diversifié (espaces verts, voirie, bâtiments etc.). Ce nouveau défi professionnel est également l'opportunité de conforter son appétence et son savoir-faire en matière de management d'équipe puisqu'il a en charge l'organisation et le soutien quotidiens des équipes techniques et d'entretien. Damien Strippoli connaît bien la commune de Biviers puisqu'il y intervient régulièrement depuis 2018 en tant que pompier volontaire à la caserne de St-Ismier. Il constitue déjà un soutien précieux pour son responsable et un interlocuteur de qualité pour ses collègues, les élus et les administrés. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Réception de l'extension du cimetière



Les travaux de terrassement et d'aménagement de la nouvelle partie du cimetière du haut sont maintenant terminés.

Le site est végétalisé pour garder le caractère naturel et apaisant du secteur :

- une haie variée le long de la clôture,
- des arbres en périphérie et à l'intérieur du cimetière,

- des bancs,
- des allées engazonnées sur un lit de gravier afin de permettre une circulation par tout temps,
- des talus avec un aspect prairie.

Ces aménagements s'intègrent très bien dans le paysage des hauts de Biviers.

Arrivée de Philippe Sion au service comptabilité



Le 23 janvier 2024, la commune de Biviers a accueilli parmi ses effectifs un nouveau Chargé de la gestion comptable et des subventions, Philippe Sion, en remplacement de Julie Lagrange partie en disponibilité.

Originaire du Nord, il est arrivé en Isère en octobre 2012 pour rapprochement familial. Amoureux de la montagne et de la nature, il n'est plus jamais reparti.

Il décide en 2001, après plusieurs années d'expérience dans le privé, de passer le concours d'adjoint administratif territorial; une fois le concours en poche, il souhaite s'investir dans les finances publiques. Après 8 ans au sein d'un service finances d'une commune de près de 10 000 habitants, il occupe les fonctions de contrôleur de gestion à la Mairie des Deux Alpes. Il prend ensuite les fonctions d'assistant comptable au sein de la Mairie de Saint-Ismier ; 11 ans après, il se lance un nouveau défi en rejoignant les équipes de Biviers puisqu'il s'agit ici, de porter seul directement sous l'autorité de la directrice générale des services, la gestion comptable et le suivi des subventions. Côté loisirs, trompettiste depuis l'âge de 10 ans, Philippe Sion a rejoint l'Union musicale départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. Nous lui souhaitons bienvenue et pleine réussite dans son nouveau poste.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées permettant de financer un budget ambitieux en investissement



Olivier Bussier, Adjoint au maire
délégué aux finances

Budget de fonctionnement

Le contexte d'inflation sévère qui a impacté les budgets 2021 à 2023 n'épargne pas 2024 ; ainsi l'augmentation récente des coûts de l'énergie, des matières premières, des ressources humaines (augmentation du SMIC et du point d'indice) et la volonté de conserver le même niveau de service ont entraîné une légère augmentation des dépenses communales. En dépit de ces éléments, la commune mène une politique d'optimisation des moyens et des dépenses, lui permettant de dégager un excédent de fonctionnement fin 2023 et d'auto-financer en 2024 une partie des projets d'investissement.

Budget d'investissement

Les travaux engagés en 2023 mais non terminés, essentiellement le cimetière et le chemin des Rieux/route de Meylan impactent pour 678 k€, c'est ce qu'on appelle le RAR (reste à réaliser).

Les nouveaux projets 2024 sont :

- la rénovation de la maison curiale,
- la réfection de deux des courts de tennis,
- des études pour le démarrage du Pôle de vie La Grivelière,
- l'adaptation du chemin accédant au Pôle commercial notamment pour les séniors de la Résidence services,
- l'amélioration de la signalétique pour les piétons et les cycles,
- la rénovation énergétique des écoles,
- l'aménagement du sentier des écoliers,
- La poursuite de rénovation en Led de l'éclairage public.

Ajouté à divers petits travaux et études, cela engage 1794 k€ pour un total budgété en 2024 de 2472 k€.

Recettes

Cette année, les recettes fiscales sont en augmentation de 100 k€, en revanche celles provenant des droits de mutation sont en légère baisse. Les recettes issues des locations de biens communaux sont anticipées en légère hausse sur 2024 du fait de la location de la Maison Elston et de la hausse annuelle des loyers en cours. Celles du périscolaire sont également en légère hausse. Au total les recettes prévisionnelles augmenteraient de 3 %.

Endettement

L'endettement par habitant est nul à Biviers. Par sécurité un emprunt d'équilibre de 345 k€ est mis au budget 2024. Celui-ci sera mobilisé ou non selon les besoins. L'Etat, La Région AURA, le Département de l'Isère, la Communauté de communes Le Grésivaudan, la Fondation du patrimoine, la Fédération française de Tennis sont des partenaires financeurs essentiels à la réalisation de ces projets. Nous avons également la chance d'avoir des donateurs privés qui soutiennent ces projets notamment en matière d'action sociale (Fondation Espace et vie, Super U...).

Subventions aux associations

Cette année, l'enveloppe de subventions aux associations est de 32 k€ dont 21 k€ pour la MPT.

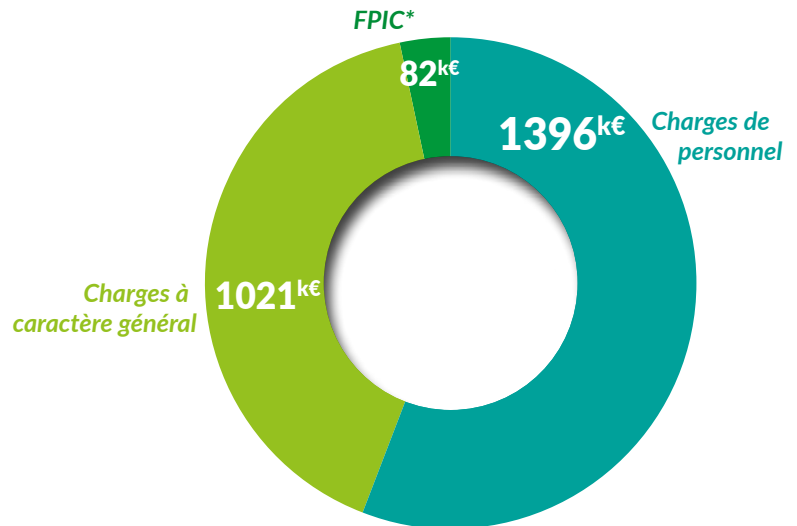
Taux d'imposition

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) demeurent inchangés en 2024.

Dépenses de fonctionnement

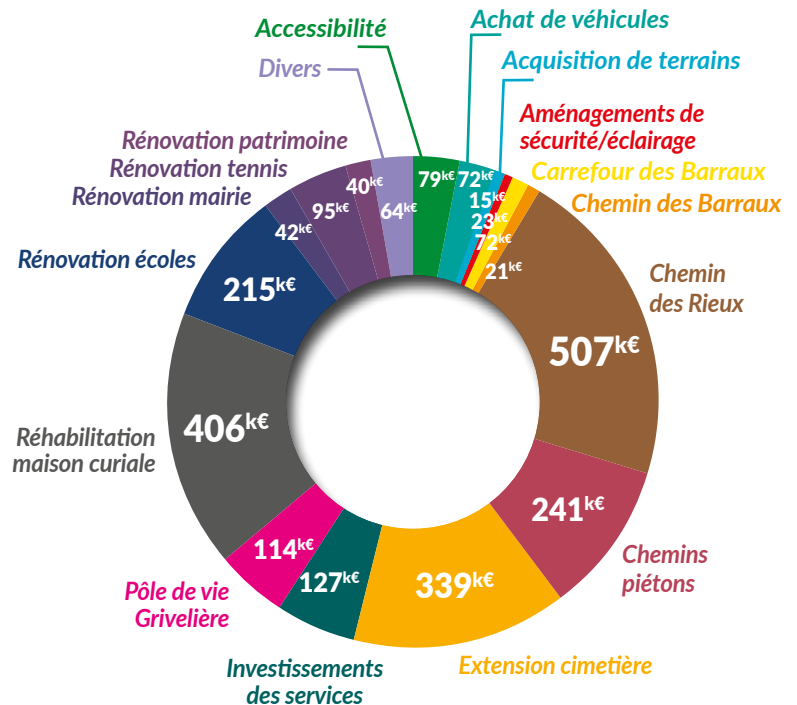
Poste	Total (k€)
Charges de personnel	1 396
Charges à caractère général	1 021
FPIC*	82
TOTAL	2 499

(*) Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales



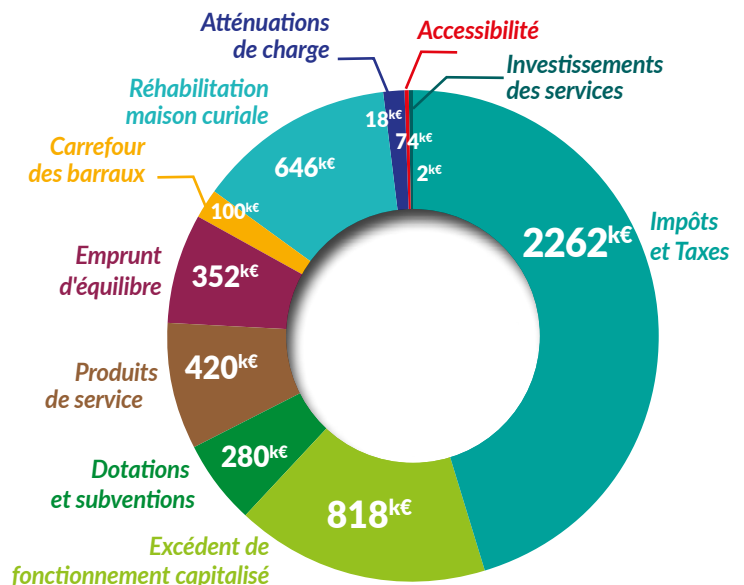
Dépenses d'investissement

Poste	Total (k€)
Accessibilité	79
Achat de véhicules	72
Acquisition de terrains	15
Aménagements de sécurité/éclairage	23
Carrefour des barreaux	72
Chemin des Barreaux (partie)	21
Chemin des Rieux	507
Chemins piétons	241
Extension cimetièrè	339
Investissements des services	127
Pôle de vie Grivelière	114
Réhabilitation maison curiale (partie)	406
Rénovation écoles	215
Rénovation mairie	42
Rénovation tennis	95
Rénovation patrimoine	40
Divers	64
TOTAL	2 472



Recettes

Poste	Total (k€)
Impôts et Taxes	2 262
Excédent de fonctionnement capitalisé	818
Dotations et subventions	280
Produits de service	420
Emprunt d'équilibre	352
Carrefour des barreaux	100
Réhabilitation maison curiale	646
Atténuations de charge	74
Accessibilité	18
Investissements des services	2
TOTAL	4971



Nouveau ! Maison Sport-santé Prescri'bouge dans le Grésivaudan.



Bouger pour maintenir son autonomie et garantir un bien-être mental, social et physique n'est plus à démontrer. Il est parfois difficile de savoir où aller pour pratiquer en toute sécurité et de manière adaptée. La communauté de communes Le Grésivaudan s'est associée à Prescri'bouge pour vous accompagner dans cette démarche. Il vous est proposé un suivi gratuit individualisé de 2 ans afin de vous accompagner dans la reprise ou le début d'une pratique. Comment ça marche ? Après un bilan physique permettant de cerner vos besoins, vous pourrez tester puis vous inscrire à une activité adaptée et bénéficierez d'un suivi téléphonique régulier et d'un bilan de condition physique à 1 an.

Pour plus d'informations contactez Manon MOTTIN, chargée de mission, enseignante en activité physique adaptée au 06 11 33 53 95 ou mmottin@le-gresivaudan.fr

Atelier Prévention des chutes



Une trentaine de séniors ont répondu présents le mercredi 20 mars dernier pour participer à cette nouvelle initiative du CCAS organisée sur le thème de la prévention des chutes et co-animée par Mme Mottin, référente de l'Association Prescri'bouge et Mme Rondeau, ergothérapeute à l'association TASDA, avec la présence de Mme Guillon, coordinatrice à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grésivaudan.

La richesse des intervenants a permis d'aborder les questions liées à l'évolution du corps humain lorsqu'on avance en âge avec des conseils sur les bonnes postures à adopter, les exercices de gymnastique qui permettent de rester en forme le plus longtemps possible ainsi que des démonstrations sur les techniques pour se relever en cas de chute inopinée. Et comme toujours avec le CCAS, l'après-midi s'est conclu par un goûter convivial partagé par les invités.

Les sorties cinéma



Chaque 2^e lundi du mois, le Centre Communal d'Action Sociale organise une sortie cinéma à destination des séniors avec un transport gratuit au départ de Biviers. Depuis le début de l'année, les participants ont ainsi pu assister à plusieurs séances de cinéma à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot avec à l'affiche notamment : « Et la fête continue ! », « Vivre avec les loups », « Double foyer ! », ou encore « Karaoke ».

Le soutien des proches aidants : un enjeu de société

Parmi les 11 millions d'aidants en France, soit 1 Français sur 5, plus de la moitié ignore qu'il existe des appuis possibles et spécifiques pour les aidants. Afin de préparer l'avenir sereinement, quel soutien proposer lorsqu'il n'y a pas de professionnel désigné pour conseiller ? Comment toucher les personnes qui n'ont pas conscience de leur statut d'aidant ? C'est l'objet de la campagne « 1 proche, 1 solution » : identifiez le bon niveau de services dont vous avez besoin.

QUIZ

« Avec vos parents,
quel proche êtes-vous ? »

Vous aidez un parent âgé ?

Faites le quiz, découvrez votre profil
sur la page : www.pourlesproches.fr

Une nouvelle centenaire à Biviers



Le 27 mars dernier, la Résidence Service Seniors honorait une de ses résidentes, Mme Peynen, qui célébrait son centième anniversaire ! Entourée de sa famille et de ses proches réunis pour l'occasion, notre centenaire a reçu de nombreuses félicitations au titre desquelles celles de Monsieur le Maire, Thierry FEROTIN, heureux et honoré de participer à cet événement mémorable. Ainsi, au détour

des conversations, nous avons appris que dans sa jeunesse, Mme Peynen avait été une talentueuse musicienne (1er violon dans un grand orchestre parisien) et que, une passion en menant à une autre, elle en avait épousé le chef d'orchestre ! De cette union sont nés 4 enfants musiciens qui à leur tour ont partagé et transmis leur passion à leurs enfants et petits-enfants. C'est donc

tout naturellement que les membres de sa famille lui ont offert un magnifique concert de jazz pour l'occasion ! Celui-ci a d'ailleurs fait salle comble pour le plus grand plaisir des résidents. Toujours musicienne (elle a commencé le piano à 90 ans), Mme Peynen est aussi une adversaire redoutable au bridge aux dires de ses partenaires de table qui l'ont chaleureusement accueillie.

Les ateliers Mémoire

La 3^e édition des Ateliers Mémoire rencontre toujours autant de succès. Ainsi, une dizaine de séniors se retrouvent tous les mardis matin depuis le mois de mars afin d'exercer et de stimuler leur mémoire. L'approche d'Amandine Bossant, neuropsychologue, qui anime ces ateliers, n'est pas étrangère à cet engouement et la combinaison des outils à la fois sérieux et ludiques contribue à travailler dans la bonne humeur. Vivement la 4^e édition déjà prévue à partir du mois de septembre !



Mobilités Témoignage

Etroites ruelles, petites routes sinueuses avec dénivelé, c'est aussi cela qui donne à Biviers cet air de village qui nous tient à cœur. Et c'est un défi que d'assurer le partage de ces espaces publics en favorisant la sécurité de toutes et tous.

En effet, se croisent à toute heure piétons, cyclistes, automobilistes, et plus récemment conducteurs de trottinettes.

Comment faire pour que chacun d'eux dispose d'un espace de circulation tout en étant en sécurité ?

C'est le sujet de travail qui a été proposé par les élus aux écoles et parents d'élèves en 2021, puis au groupe d'habitants volontaires qui se réunissent plusieurs fois par an depuis 2022. Suite à ces ateliers de travail, un plan d'actions d'une cinquantaine d'améliorations de l'espace de circulation a été lancé. Une première moitié des améliorations a déjà eu lieu, la majorité des actions restantes

devraient être mises en place en 2024.

La limitation de vitesse de circulation à 30 km/h dans l'ensemble de la commune (sauf RD1090) est un premier gage de bon partage des voies routières et aussi une réduction des nuisances sonores dues aux véhicules à moteur.

L'un des aménagements conséquents de 2023 a été le chaudiou sur la route de Meylan en direction de Saint-Ismier, qui apporte une sécurité nouvelle aux piétons et cyclistes : les automobilistes gardent l'usage du centre de la route, et laissent la priorité aux piétons et cyclistes en cas de croisement. Le chaudiou sera étendu également en direction de Meylan en 2024.

La zone de rencontre autour du pôle des écoles et Maison pour Tous représente également un format d'aménagement crucial pour la sécurité des enfants et adultes qui circulent en mode actif :

dans cette partie du village les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée en bénéficiant de la priorité sur les véhicules en toutes circonstances, pour ce faire, les automobilistes roulent à 20 km/h maximum. Un renfort de la signalisation au sol et par panneau est prévu ainsi qu'une extension de la zone de rencontre au chemin de la Gravelière dans sa totalité et au chemin de la cantine.

Si certains de ces aménagements peuvent bousculer nos habitudes et demandent de l'adaptation, c'est aussi une avancée pour notre village qui permet à la commune d'assurer aux habitants et visiteurs de tout âge des déplacements apaisés et en toute sécurité.

Claire Mazoyer pour le Groupe de travail Mobilités douces

Malgré la pluie, beau succès de la manifestation « L'école à vélo »

Le 16 mai les écoles de Biviers ont participé à l'opération « L'école à vélo » Environ 80 enfants sont venus à l'école à vélo ou trottinette. Bravo aux courageux qui ont bravé la pluie !



Nos déplacements, mobilités actives

La collectivité, accompagnée d'un groupe de citoyens (témoignage ci-contre), s'est engagée dans une réflexion destinée à faciliter les déplacements locaux du quotidien, à pied ou à vélo.

Une première phase (2022/2023), autour du projet Moby à l'école, a permis de définir des aménagements pour assurer un accès sécurisé aux écoles. Les journées "école à vélo", organisées plusieurs fois par an, remportent un grand succès (plus de 90% de participants en 2023)

Une seconde phase, en cours, permettra d'étendre les parcours concernés pour mieux mailler la commune lors des déplacements à pied ou en 2 roues.

Ce nouveau partage de l'espace public et des moyens de déplacements conduit à l'évolution du code de la route d'une part (rappels ci-après), de l'usage de la voiture d'autre part (voiture partagée Citiz).

Évolution des règles de circulation

Sur la totalité des voiries (hors RD1090) de notre commune, comme celles de nos voisins, la vitesse maximum est limitée à 30 km/h. Cette réglementation est apposée à chaque entrée de la commune; des rappels au sol sont également mis en place.

Le Chaucidou (Chaussée pour les Circulations Douces)

Cette Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) privilégie la circulation des cyclistes et piétons.

La voirie comporte une seule et unique voie de circulation bidirectionnelle bordée de chaque côté par des accotements dédiés aux cycles et aux piétons. Pour effectuer un croisement, les véhicules doivent se déporter à droite sur l'accotement après s'être assurées de l'absence de cycliste ou de piéton qui demeurent prioritaires. Dans cette zone, le stationnement sur l'accotement est interdit.

La partie Est (coté St Ismier) de la route de Meylan est ainsi aménagée; la zone sera étendue à l'Ouest (coté Meylan) à l'automne.

La zone de rencontre

C'est une section de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à cheminer sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

À Biviers, cet aménagement existe depuis plusieurs années dans un secteur autour des écoles : centre bourg sur la route de Meylan, le haut du chemin du Bœuf, le chemin du Mas... La zone va être étendue à tout le chemin de la Grivelière, au chemin de la cantine ainsi qu'au chemin des Barraux.

Afin d'aider à la prise en compte de ces nouvelles modalités d'usage de la voirie, des rappels à l'ordre seront effectués y compris par des agents de sécurité publique.

*Lucien Vullierme, adjoint au maire délégué aux travaux
& Alain Vuetaz, Conseiller chargé des mobilités et des déplacements doux*



Clément Colomby un champion à l'école de Biviers

Le 3 avril, Biviers a eu le grand honneur d'accueillir à l'école élémentaire l'immense champion, Clément Colomby, porteur de la flamme olympique.

Athlète de haut niveau en sport adapté il est multi médaillé en natation et en ski de fond, avec plus d'une cinquantaine de médailles au niveau international.

Il a trouvé le temps dans son planning d'entraînements intensifs et d'enchaînements de compétitions de consacrer toute une matinée, accompagné de sa maman à cette rencontre avec les élèves de l'école élémentaire.

Clément s'est prêté avec une générosité et une disponibilité infinies au jeu des questions-réponses, ce qui nous a permis de comprendre son parcours hors norme depuis son enfance baignée dans un environnement familial à la fois chaleureux, bienveillant et très sportif. Il nous a expliqué comment sa vie actuelle se partageait entre entraînements, compétitions et activité professionnelle.

Ses nombreuses médailles et les maillots officiels de l'équipe de France qu'il a apportés sont les témoins de sa carrière sportive hors norme. Il s'est prêté avec gentillesse à l'exercice de la

signature d'autographes.

Bien dans sa peau, ouvert, disponible, attentif aux autres, mais aussi gagnant, volontaire, cool à la ville mais "énervé" comme il le dit si bien lors des compétitions, altruiste, soutenant ses coéquipiers en relais, Clément nous a montrés à tous petits et grands, comment la trisomie ne se réduisait pas à la question du handicap.

Un véritable moment de grâce qui restera gravé dans les mémoires !

Félicitations aux élèves qui ont été à la fois enthousiastes et attentifs durant cette matinée et un grand merci à l'équipe enseignante qui a préparé en amont cette rencontre.

Merci aussi à Thierry Ferotin, maire, qui a permis que la rencontre ait lieu, à l'équipe municipale et au service enfance jeunesse.

Clément est membre de la Team Sport Isère créée par le Département et la conseillère départementale Joëlle Hours, présente à cette rencontre, qui a rappelé le soutien que le département de l'Isère apporte au sport adapté.



Du nouveau sur l'aire de jeux sous l'école

Depuis fin avril, les éléments de l'aire de jeux située sous les écoles, bien fatigués et devenus dangereux, ont été remplacés.

Pour leur plus grande joie, les enfants peuvent de nouveau grimper, glisser et s'amuser sur ce site bien fréquenté, proche des écoles et de la bibliothèque.



Le centre de loisirs en février



Les 6-10 ans

Les 6-10 ans, sont partis vers divers mondes merveilleux tout au long de la semaine. Ils ont été fascinés par le palais du facteur cheval et la ferme enchantée.



Pour les 3-5 ans

Le thème était « du jardin à la dégustation » : une semaine où la cuisine était au rendez-vous avec la découverte de la ferme « le goût des plantes ».



Espace jeune

L'espace jeune a su contenter tout le monde, grâce à une semaine tant sportive, que manuelle, avec de la cuisine et des moments simples de partage.

Permanences écoute Collégiens et Lycéens

En raison des problématiques de santé mentale constatées chez les jeunes du territoire, la communauté de communes Le Grésivaudan a déployé début 2024 le dispositif "Permanences écoute Collégiens et Lycéens", pour tous les jeunes des établissements publics du territoire.

Ils y trouveront une écoute active et une aide personnalisée pour les accompagner dans leur traversée de l'adolescence, grâce à des psychologues et des conseillères conjugales et familiales : angoisse et inquiétude, besoin de parler et d'être écoutés, questions personnelles ou sur la vie relationnelle, affective, ou sexuelle,...

Ces permanences sont de 3 h par semaine (hors vacances scolaires) à proximité des établissements. Elles sont assurées par les équipes des Centres de Santé Sexuelle du territoire (AGATHE, Le Douze, Planning Familial), en soutien des communes concernées. **Elles sont gratuites et confidentielles**, et les jeunes peuvent contacter le centre correspondant à leur établissement pour plus d'informations ou prendre rendez-vous.

PERMANENCES ÉCOUTE COLLÉGIENS/LYCÉENS

Inquiétude, angoisse ?
Des questions personnelles ?
Besoin de parler ?
Envie d'être écouté ?

→ GRATUITES
→ CONFIDENTIELLES

Des psychologues ou des conseillères conjugales et familiales sont à votre écoute

Je suis élève au...	Pour prendre rendez-vous	Lieux des permanences
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Flavius Vaussevat • Collège Icane • Collège La Pierre Aiguille • Collège Marcel Chêne • Lycée Pierre du Terrail • Lycée professionnel Le Bréda 	<p>→ CENTRE AGATHE 04 76 97 81 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pontcharra • Allvard • Goncelin • Le Touvet
<ul style="list-style-type: none"> • Collège du Grésivaudan • Collège Simone de Beauvoir • Collège/Lycée des Pupilles de l'air • Lycée du Grésivaudan • Lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier 	<p>→ CENTRE LE DOUZE 04 76 90 06 36 - 06 37 63 76 81</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montbannet • Saint-Ismier • Creffes
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Belledonne • Collège La Mouinière • Lycée Marie Reynoard 	<p>→ CENTRE LE PLANNING FAMILIAL 04 76 13 39 51</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Versoud • Villard-Bonnat



Coups de cœur

des lecteurs présentés au café littéraire



Les ombres filantes

de Christian Guay-Poliquin



Là où fleurissent les cendres

de Nguyễn Phan Quế Mai



Sarah, Susanne et l'écrivain

de Eric Reinhardt



Le ciel ouvert

de Nicolas Mathieu



Le château des insensés

de Paola Pigrani



Magnifique

de Jean-Félix de la Ville Bauge



Ainsi pleurent nos hommes

de Dominique Celis



L'homme qui répare les femmes

de Colette Braeckman



Louisiane

de Julia Malye



Nous traverserons des orages

d'Anne-Laure Bondoux

Le Printemps du livre

En remplacement de Mars en Livre, la bibliothèque a proposé cette année le Printemps du livre du vendredi 5 avril au samedi 6 avril. Plusieurs animations ont jalonné ces deux jours avec un programme varié pour petits et grands. Il y a eu notamment : une soirée lecture à voix haute, un escape game, une braderie de livres, des contes pour enfants, un café littéraire, une vente de livres par la librairie L'Arrosoir, et pour clore ces deux jours festifs, un spectacle tout public par la compagnie Superlevure. Le public était au rendez-vous et content de ces moments littéraires.

Un grand merci aux bénévoles qui ont aidé à faire exister ce nouveau rendez-vous qui aura lieu tous les ans à cette période. D'autre part, suite à l'arrivée de Pauline Parasczak à la coordination de la Maison Pour Tous, des nouvelles animations en partenariat avec la bibliothèque sont et seront proposées : un ciné-goûter un vendredi par mois, une boîte aux livres pour enfants (réservée aux dons) installée devant l'école, des expositions autour des gravures à venir...



Participez à l'enquête sur l'autopartage dans le Grésivaudan !

L'autopartage est la mise à disposition de voitures en libre-service, disponibles 24 heures/24 et 7 J/7, pour des petits comme des longs trajets.

Le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) est convaincu de l'intérêt de ce mode de transport, pratique et flexible, complémentaire aux transports en commun ou au vélo, et alternatif à la possession d'une voiture individuelle exclusive.

Dans le cadre de ses compétences, le SMMAG souhaite **multiplier l'offre de voitures disponibles sur le territoire du Grésivaudan**, en collaboration avec les acteurs et potentiels utilisateurs sur le terrain.

Pour mieux comprendre vos besoins et vos attentes, et pouvoir ensuite valider les emplacements de nouvelles voitures en autopartage, nous vous invitons à participer à l'enquête en ligne : <https://forms.gle/VHn3wLd6s6RjtMiR9> ou en utilisant le QR code ci-contre.



Retrouvez plus d'informations sur le site smmag.fr. Cette enquête est réservée aux habitants du Grésivaudan et/ou aux personnes qui y travaillent. Elle sera ouverte jusqu'au 30 juin 2024.

Le Parc de Chartreuse propose une expérimentation sur l'autopartage et recherche des emprunteurs ou des propriétaires

L'autopartage entre particuliers, c'est le fait d'organiser le partage d'un véhicule en définissant un certain nombre de règles. Ce partage peut s'organiser entre amis, entre voisins, entre collègues ou même avec des personnes que vous ne connaissez pas encore.

Le Parc veut faciliter la création de groupes d'autopartage en proposant des outils :

- Une mise en relation entre les personnes intéressées pour prêter et celles pour emprunter
- Une assurance adaptée souscrite par le Parc qui permet d'assurer l'emprunteur et d'éviter tout malus au propriétaire en cas d'accident
- Un contrat d'autopartage qui va venir fixer l'organisation du partage en balayant différents aspects : où ranger les clés ? sur quel tarif kilométrique on se met d'accord ? à quelle fréquence on organise les remboursements ? qui est prioritaire en cas de conflit sur l'utilisation de la voiture ?
- Un suivi dans le temps du groupe d'autopartage



Vous souhaitez plus d'informations ? Vous pouvez contacter :

- L'accueil du Parc accueil@parc-chartreuse.net
- La chargée de mission mobilité noemie.biollaz@parc-chartreuse.net
- Site : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/mobilite/partageons-les-voitures/>

Le Songe d'une nuit d'été, en Grésivaudan

La compagnie Le Chat du désert et les 70 habitants du Grésivaudan ont interprété l'immense pièce Le songe d'une nuit d'été de William Shakespeare, les 5 et 6 avril au Coléo et à l'espace Paul-Jargot. Cinq groupes d'actrices et d'acteurs, ont répété sur cinq lieux de la vallée, dont Biviers. Celui de notre commune (photos) a joué le premier acte. Ce projet participatif a permis des rencontres et échanges riches entre les participants enthousiasmés par cette production originale.



Remise d'un drapeau à l'UNC

Le 17 avril, Philippe Meunier, vice-président du conseil régional Aura en charge des anciens combattants, a officiellement remis son drapeau à l'Union Nationale des Combattants Alpes-Chartreuse dans la salle Louis Charpentier à Biviers.

Pour rappel, ce drapeau fut déjà remis à l'UNC au fort Barraux le 27 septembre 2023 par Madame Venturini, conseillère régionale, représentant le président de la Région AURA. Il labellise les quatre diplômes d'honneur acquis pour les actions mémoire de l'UNC.

Philippe Meunier, a donc remis ce drapeau à Pierre Chauvet, de l'UNC, en présence de Thierry Ferotin, maire de Biviers et d'Alexandrine Reynier, porte-drapeau, multiple fois médaillée pour des Opex. Celle-ci était présente à Vassieux où elle avait longuement échangé avec Emmanuel Macron.



En mars, les Sou des écoles a apporté de la joie dans les rues de Biviers : pour Carnaval, petits et grands déguisés ont défilé à la suite de la fanfare des parents, dont la musique a résonné dans tout le village. La fête a continué à l'école, malgré la pluie, autour de la buvette et du cirque. Lors de la fête des oiseaux, la chasse aux œufs et la création d'insectes avec des éléments de la nature ont eu un franc succès auprès des enfants. Pour une prochaine occasion de faire la fête, puisque c'est notre spécialité, rendez-vous le 15 juin pour la Kermesse !



Biviers en fête

L'association Biviers en fête a participé pour la troisième année à la « Fête de la Nature et des Oiseaux » en proposant une dégustation d'insectes, des crêpes et l'activité grimpe d'arbre encadrée dans le cèdre du parc avec l'association « De Bout en Branche ». Cette activité a été possible grâce au soutien du CCE et de nos conseillers départementaux (Initiatives locales) que nous remercions.

Si vous êtes amateurs de rock, pensez d'ores et déjà à réserver votre **samedi 30 novembre** pour notre traditionnelle soirée cabaret.

Il est difficile de connaître toutes les envies, alors si vous avez des suggestions de manifestations, si vous ne recevez pas nos communications, ou si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse bef38@laposte.net.



Maison pour tous



Depuis le mois de janvier, la Maison Pour Tous élabore de nouvelles propositions à destination des enfants, en partenariat avec la bibliothèque, les parents d'élèves, l'école et l'ITEP.

En janvier, trois jeunes accueillis à l'ITEP ont participé à une journée de formation au tournage sur bois ; les participants sont ressortis enthousiastes !

Un premier « ciné-goûter » a eu lieu vendredi 8 mars à 16h30 en présence d'une vingtaine de parents et enfants. Les prochaines propositions seront program-

mées plus tardivement dans l'après-midi afin de permettre à davantage de parents d'y participer.

Le 15 mars dernier, en lien avec l'organisation du carnaval, l'animatrice et les parents bénévoles ont maquillé les enfants avant le défilé : paillettes et couleurs ont ainsi pu égayer les visages !

La Maison Pour Tous a également coordonné un projet de boîte à livres à destination des enfants. Les adhérents de l'atelier bois ont imaginé et conçu cette boîte, en intégrant des techniques de

gravure du Bidulab. Puis, dans le cadre du péri-scolaire, avec Sophie Masson et Laure Dorin, les enfants ont décoré cette boîte haute en couleurs. Un grand merci à tous les participants pour ce projet réussi ! Il ne reste plus qu'à faire vivre cette boîte avec les livres que les enfants souhaitent partager ou échanger.

Par ailleurs, de nombreux stages se poursuivent et ont du succès auprès des habitants comme la cuisine japonaise, le tournage sur bois, la peinture acrylique ou encore la sophrologie et le Qi Gong.

Une conférence pleine d'étoiles !



La salle du Saint Eynard était trop petite pour accueillir le nombreux public venu écouter la conférence de Gilbert VINCENT ayant pour thème « les levers de soleil et des étoiles sur Belledonne » organisée par Art & Patrimoine.

Outre des adhérents et Biviérois, dont le maire de la commune, plusieurs chercheurs et anciens collègues de Gilbert s'étaient déplacés ainsi que des passionnés d'astronomie.

Au départ assez technique, le sujet fut abondamment illustré grâce à deux mappemondes, une sphère armillaire et de nombreux schémas. Plusieurs montages didactiques à base de lego, d'une roue de bicyclette et d'une balle de tennis, rendirent l'exposé plaisant à suivre et le mirent à la portée du grand public. Des liens furent faits entre les minutieuses observations de la chaîne de Belledonne et les repères du cadran solaire de l'église de Biviers.



Après un échange de questions-réponses avec l'assistance, un diaporama montrait de magnifiques photos prises par le télescope Hubble et rapporta notre petite planète bleue aux dimensions de l'univers ! Une réflexion philosophique sur notre humanité et une fois encore le panorama de la chaîne de Belledonne n'a pas fini de faire notre admiration !

Une initiative pour promouvoir l'inclusion à l'école

Les 8 et 9 février derniers, l'association Culture H a eu l'honneur d'intervenir dans les écoles primaires et maternelles de Biviers grâce à la participation de l'APEB, l'association des parents d'élèves de Biviers, avec une mission claire : sensibiliser à la neurodéficience, incluant la trisomie, les troubles autistiques, les différentes formes de "dys", les troubles de l'attention et hauts potentiels. Durant ces journées d'intervention, l'équipe de Culture H a mis en lumière l'importance cruciale de l'accès à la culture pour ces publics en situation de handicap. À travers des ateliers ludiques et pédagogiques, les enfants ont pu découvrir et comprendre les différentes réalités des personnes neurodiverses. Cette initiative a permis de briser les préjugés et de promouvoir l'inclusion dans un cadre éducatif. Les élèves ont été encouragés à développer l'empathie et la compréhension envers leurs camarades différents dans l'objectif de créer une société de demain plus inclusive et bienveillante.



Concert des grands élèves de l'Amzov à la maison des Arts

Le samedi 6 avril dernier, la Maison des Arts accueillait les grands élèves de l'Amzov pour un concert de très haute tenue ! Les élèves ayant 7 à 10 années de pratique instrumentale avaient préparé pour cette occasion, un programme éclectique, allant du baroque aux musiques de film.

Clarinettes, flûtistes, violonistes, violoncellistes, guitaristes, pianistes, trompettistes, en solo, duo, trio, ou en musique de chambre, les élèves ont su captiver le public de la Maison des Arts tout au long du concert.

Prochain rendez-vous musical :

Gala de l'Amzov, vendredi 14 juin, 19h30, Agora de Saint-Ismier.



Localiti : votre information locale en temps réel



La Mairie de Biviers a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la gratuitement dans l'App Store ou sur Google Play et sans nécessité de vous créer un compte !



L'association Adameb se mobilise contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Dans le Grésivaudan, le nombre de nids détruits est passé de 6 en 2020 à 122 en 2023. Outre la problématique liée à la présence de ce frelon à pattes jaunes sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles et il peut aussi être dangereux pour l'homme, d'où l'élaboration d'un plan de piégeage.

Au printemps, c'est la période des nids primaires, une vigilance particulière est de mise pour du repérage et du piégeage, afin d'éviter la prolifération des nids secondaires à la fin de l'été. Les apiculteurs mais également les habitants peuvent être mis à contribution afin d'aider au déploiement de la pose des pièges.

Vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Prenez-le en photo et signalez-le :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

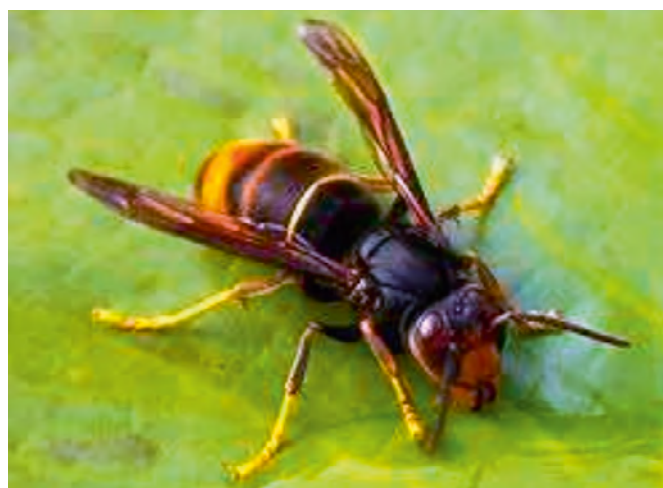
et contactez le référent Frelons Asiatiques de la commune qui pourra vous donner toute information complémentaire.

Contact du référent Adameb à Biviers :

Jean-Pierre Tisserant, téléphone 06 19 18 22 11.

Site de l'Association pour le Développement de l'Apiculture à Montbonnot-Saint-Martin et Biviers :

apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr



Un plan autour de 5 piliers

1



Création d'un réseau de référents communaux

2



Piégeage des fondatrices

3



Recherche destruction de nids primaires

4



Signalements et destruction des nids secondaires

5



Piégeage et protection autour des ruchers